



Groupe scout de Thetford Inc.
4334, rue St-Jean
Thetford Mines (Québec) G6H 1Y6
info@scoutsthetford.com – 418-423-4931
www.scoutsthetford.com

DISTRICT DE L'ÉRABLE



Contrat d'engagement

Année scout 2019-2020

Engagement

1- Suspension et expulsion

- a. Le *Groupe scout de Thetford* se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement un jeune qui ne respecte pas les règlements, le matériel ou les personnes.
- b. Le *Groupe scout de Thetford* se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement un jeune dont le parent a des comportements physiques et/ou verbaux inappropriés envers les bénévoles du groupe.
- c. L'équipe d'animation se réserve le droit de restreindre l'accès à une activité, sortie, camp, réunion à un jeune si elle le juge mérité.

2- Présence OBLIGATOIRE aux activités de financement

- a. Les activités de financement sont obligatoires pour tous (parents et jeunes).
- b. La présence implique une participation durant la durée totale de l'activité.
La notion « durée totale » de l'activité est définie par le *Groupe scout de Thetford*.
- c. Liste des activités de financement :
 - i. Vente de calendriers scouts > samedi le **5 octobre 2019**.
(Portes à portes dans les rues de Thetford Mines)
 - ii. Collecte de contenants consignés > samedi le **4 janvier 2020**.
(Portes à portes dans les rues de Thetford Mines)
 - iii. D'autres activités de financement peuvent s'ajouter en cours d'année.

3- Autorisation de sortie

- a. Pour toute l'année scout en cours, j'autorise mon enfant à participer aux réunions hebdomadaires, activités spéciales, camps, rassemblements scouts, activités récompenses, activités de financement ou toutes autres activités annoncées préalablement par le *Groupe scout de Thetford*.
- b. J'autorise mon enfant à participer même si ce n'est pas moi personnellement qui amène l'enfant à l'activité.
Toute personne (autre parent, frère, sœur, grands-parents, conjoint, amis, parents d'un autre scout, animateur, etc.) amenant l'enfant à l'activité agit en mon nom personnel.
- c. Aucune autre autorisation de sortie ne sera demandée en cours d'année.

4- Mise à jour des informations personnelles

Afin que le *Groupe scout de Thetford* puisse bien servir ses membres, il est de la responsabilité du parent ou du tuteur d'informer en cours d'année l'équipe d'animation de tout changement dans la situation du jeune.

Exemples : état médical, condition physique, état émotionnel, adresse de résidence, numéro de téléphone, etc.

Frais

Inscription

200 \$
par enfant

- Couvre la période de septembre à juin
- Applicable à 1 enfant
- Rabais disponibles pour l'inscription d'autres enfants de la même famille
- Payable en 2 versements

En cas d'inscription après la collecte de contenants consignés de janvier, les frais d'inscription seront de 120 \$ payables dès l'entrée du jeune à l'unité. Les rabais pour la « Présences aux activités » ne seront pas applicables.

Uniforme scout

Variable
voir tableau

Inclus :

- Chemise scout
- Nœud de foulard
- Tuque
- Badges
- Foulard

Coût de l'uniforme	Castors (7-8 ans)	Louveteaux (9-11 ans)	Aventuriers (12-17 ans)
1re année dans les Scouts de Thetford	110 \$	110 \$	110 \$
2e année dans le même groupe d'âge	Gratuit	Gratuit	Gratuit
3e année dans le même groupe d'âge		Gratuit	Gratuit
4e année dans le même groupe d'âge			Gratuit

Passage entre groupes d'âge

Castors à Louveteaux *		30 \$	
Louveteaux à Aventuriers *			90 \$

* Ces coûts impliquent que le jeune amène lors de son passage à sa nouvelle unité les pièces qui composaient l'uniforme de son unité précédent. (Chemise, badges, foulard de Thetford, pochette, tuque de Thetford, ...)

Des frais supplémentaires seront chargés si le jeune a besoin de remplacer des pièces de son uniforme durant l'année.

Camps

25 \$
par nuit

IMPORTANT : Advenant une présence partielle d'un jeune durant un camp, les coûts de la totalité des nuits du camp seront quand même chargés aux parents.

Inclus :

- Hébergement
- Nourriture
- Activités
- Assurances

Camps	Castors (7-8 ans)	Louveteaux (9-11 ans)	Aventuriers (12-17 ans)
Automne	50 \$	50 \$	50 \$
Hiver	50 \$	50 \$	50 \$
Été	50 \$	100 \$	75 \$
Total	150 \$	200 \$	175 \$

À titre indicatif seulement.
Pourrait varier durant l'année.

Autres frais

Variable

En plus des frais d'inscription, d'uniforme et de camps, d'autres frais peuvent être demandés en cours d'années pour d'autres activités (activités spéciales, activités récompenses, rassemblement des scouts, etc.).

Rabais disponibles

Rabais	Montant	Applicable sur
Rabais famille		
2e enfant de la même famille	50 \$	Inscription
3e et 4e enfant de la même famille	100 \$	Inscription

Présences aux activités*		
Présence complète du parent - Réunion de parent en début d'année (septembre)	10 \$	Inscription
Présence complète du parent - Assemblée générale annuelle (octobre)	10 \$	Inscription
Présence complète du jeune & du parent - Vente de calendriers (octobre)	40 \$	Inscription
Présence complète du jeune & du parent - Collecte de contenants consignés (janvier)	40 \$	Inscription

Implication adulte dans le mouvement		
Implication d'un parent en tant que gestionnaire du groupe pendant une année	25 \$	Camp d'été
Implication d'un parent en tant qu'animateur pendant une année	50 \$	Camp d'été

* Les rabais seront appliqués proportionnellement à la présence du jeune et du parent lors de l'activité.

D'autres rabais peuvent être applicables selon les unités.

Paiements

- Les différents paiements des frais doivent s'effectuer selon les termes de paiements définis par le *Groupe scout de Thetford*.
- Les frais peuvent être payés en argent ou par chèque à l'ordre de *Groupe scout de Thetford* ou par Virement *Interac*.
- Si une entente de paiement est conclue au moment de l'inscription, le délai de paiement peut être différent.

Inscription

Les frais d'inscription sont payables en deux versements.

Versements pour l'inscription	Paiement avant le	Montant
1 ^{er} versement	15 octobre 2019	100 \$
2 ^e versement	15 février 2020	100 \$ (moins rabais applicables)

Uniforme

- Les frais pour l'uniforme sont payables en entier dès que le jeune reçoit son uniforme.

Camps

- Les frais de camp sont payables en entier lors de chacun des camps.
- Advenant une présence partielle d'un jeune durant un camp, les frais de la totalité des nuits du camp seront quand même chargés aux parents.
- Lors de camp, le parent/tuteur s'engage à payer à l'avance minimalement le frais de l'équivalent de la 1re nuit. Cette nuit est non remboursable.

Signature

J'ai pris conscience des dates des activités de financement OBLIGATOIRES.

Vente de calendriers scouts > **samedi 5 octobre 2019**

Collecte de contenants consignés > **samedi le 4 janvier 2020**

J'ai lu et je comprends les termes de ce contrat et je m'engage à les respecter.

Nom de l'enfant : _____ (en lettres moulées)

Nom du parent/tuteur : _____ (en lettres moulées)

Signature du parent/tuteur : _____

Signé à _____, le _____
Ville Date

NOUVEAU

Paielement via Virement *Interac*



Envoyer paiement à:

info@scoutsthetford.com

À inclure:

1. Nom du destinataire : *Scouts de Thetford*
2. Montant à payer (pour inscription, uniforme, ...)
3. Prénom de l'enfant
4. Question secrète: *Année de fondation du groupe ?*
5. Réponse secrète: *1981*

Virements *Interac*

Aide ⓘ | Imprimer 🖨 | Fermer ✕

Faire un virement

Mon profil *Interac*

Destinataire



Scouts de Thetford
info@scoutsthetford.com

Français
Modifier les données

Changer de destinataire

Montant (\$)

Montant à payer
(3 000 \$ max.)

Fréquence

Maintenant ▼

Date (JJ/MOIS/AAAA)

28/07/2019

Veillez inscrire la question de sécurité à poser au destinataire.
Ne doit pas inclure la réponse de sécurité.

Année de fondation du groupe ?

Veillez inscrire la réponse à la question de sécurité.
Doit être un seul mot.

1981

Raison du virement

Prénom enfant (Optionnelle : 10 caractères max.)
Ne doit pas correspondre à la réponse de sécurité